

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 10 septembre 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yvon Lambert, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 août 2012.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 8710 à 8745 au montant de 34 595.80 \$ (les chèques numéro 8709 et 8726 à 8735 ont été annulés dû à une mauvaise impression) et les prélèvements numéro 889 à 900 au montant de 3 155.76 \$ et adoption des comptes à payer au 31 août 2012 au montant de 25 214.98 \$ et des salaires payés pour un montant de 18 149.07 \$.
8. Correspondance
 - 8.1 Voir tableau des correspondances
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
 - 11.1 Utilisation des locaux en 2012-2013 pour la cuisine partage.
 - 11.2 Nomination d'un nouveau pompier.
 - 11.3 Adoption de l'état des activités financières au 31 août 2012.
 - 11.4 Dépôt des écritures de journal de janvier à août 2012.
 - 11.5 Projet régional Accès-Cité-Finances et Accès-Cité-Territoire – PG Solutions.
 - 11.6 Projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau.
 - 11.7 Modification de la résolution numéro 2012-01-008 concernant l'achat d'appareils de communication pour la brigade incendie.
 - 11.8 Remplacement du système de communication du réseau d'aqueduc.
 - 11.9 Octroi du contrat pour la rénovation du bureau municipal.
 - 11.10 Installation d'un système d'alarme à la caserne des pompiers.
 - 11.11 Recouvrement plancher du "stage".
 - 11.12 Arrêt des autobus scolaires.

- 11.13 Subvention de 2 000 \$ du Ministère des Transports.
12. Varia
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 19h32.

2012-09-119

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-120

Approbation du procès-verbal du 13 août 2012

Il est proposé par Michel Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 août 2012 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

► PAROLE À L'ASSISTANCE

► RAPPORT

- De l'inspecteur en bâtiment

Lecture du rapport de l'inspecteur

- De l'inspecteur municipal

Peinturé la rampe extérieur au bureau municipal.

Vidé la salle communautaire pour l'installation du nouveau plancher.

Peinturé les fenêtres au parc.

Nettoyé une partie des égouts et ajusté les couvercles pour bruit.

Branchement d'égout et d'aqueduc, rue Millette chez Monsieur Mayer.

Visite du responsable du Ministère pour la station des eaux usées.

Branchement d'aqueduc au 1566, rue Notre-Dame.

Rangement à l'église. Tables et chaises qui étaient dans la salle communautaire.

Allé au camping pour futur branchement d'aqueduc à l'année.

Daniel a prit une semaine de vacances.

Hélène a prit une semaine de vacances.

- **Du directeur des incendies**

21 Août : Pratique avec pompe et pompe portative: 9 pompiers plus 1 nouveau présent.

29 Août : Appel pour pied d'un enfant de 10 ans écrasé par un autobus scolaire. 5 pompiers présents.

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

2012-09-121

Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 août 2012 et des salaires payés pour un montant de 18 149.07 \$

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-08-2012 AU 31-08-2012) payés par les chèques numéros 8710 à 8745 au montant de 34 595.80 \$ (les chèques numéros 8709 et 8726 à 8735 ont été annulés dû à une mauvaise impression) ainsi que des prélèvements automatiques numéro 889 à 900 pour un montant de 3 155.76 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1^{er} au 31 août 2012 : 18 149.07 \$.

Adopté à l'unanimité.

Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau des correspondances.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

2012-09-122

Utilisation des locaux en 2012-2013 pour la Cuisine Partage.

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett mette à la disposition de l'Alliance Alimentaire la cuisine du Centre communautaire pour les activités de la Cuisine Partage pour l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-123

Nomination d'un nouveau pompier.

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu ;

QUE selon la recommandation de notre directeur des incendies, monsieur Daniel Bisson, monsieur Pierluc Thérault, résidant à Fassett, soit embauché à titre de pompier permanent à temps partiel en probation au sein du Service Incendie de la Municipalité de Fassett pour une période de trois mois;

QU' après cette période de trois mois, il soit évalué par le directeur des incendies qui pourra recommander le prolongement de sa période de probation pour un autre trois mois si son premier stage est satisfaisant;

QU' après cette deuxième période de trois mois, il soit réévalué par le directeur des incendies qui pourra recommander son embauche en permanence et son inscription à la formation de pompier I.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-124

Adoption de l'état des activités financières au 31 août 2012.

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE ce conseil accepte l'état des activités financières au 31 août 2012 tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-125

Dépôt des écritures de journal de janvier à août 2012.

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE le conseil municipal accepte les écritures comptables au journal général en date du 31 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-126

Projet régional Accès-Cité-Finances et Accès-Cité-Territoire – PG Solutions.

ATTENDU QU' après discussion à la Table des Directeurs généraux et la firme PG Solutions, il fut constaté qu'il serait d'intérêt commun de mettre en place le projet régional « Accès-Cité-Finances » et « Accès-Cité-Territoire » qui permettrait de faire un regroupement d'achat pour les modules gestion;

ATTENDU QUE ce projet permettrait de faire l'acquisition de modules de gestion à moindre coût;

ATTENDU QUE le montant total pour l'acquisition complète des modules sera réparti entre chacune des municipalités adhérentes au projet régional selon l'offre datée du 28 mars 2012;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE madame Diane Leduc, Directrice générale est autorisée à participer au projet régional « Accès-Cité-Finances » et « Accès-Cité-Territoire » permettant un regroupement d'achat de modules de gestions et ce, conditionnel à ce que les 16 municipalités y participent;

Adopté à l'unanimité.

2012-09-127

Projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau.

ATTENDU QUE le Plan de développement et de diversification économique (PDDÉ) de la MRC a été adopté le 20 mai 2009 lors de la séance du Conseil des maires conformément à la résolution numéro 2009-05-339;

ATTENDU la résolution numéro 2011-11-208, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 23 novembre 2011, privilégiant le projet « Création d'un parc industriel régional de la MRC de Papineau à Thurso » issu du PDDÉ et y affectant une somme du Pacte rural 2007-2014;

ATTENDU les séances d'information tenues le 25 avril et le 20 juin 2012 auprès des membres du Conseil des maires sur le projet « Création d'un parc industriel régional à Thurso » et les recommandations qui en ont découlé;

ATTENDU QUE les municipalités locales intéressées et la MRC désirent se prévaloir des dispositions de l'article 13.1 et suivants de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* ainsi que des articles 579 et suivants du *Code municipal du Québec* afin de conclure une entente intermunicipale visant la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso;

ATTENDU la résolution numéro 2012-08-138, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 22 août 2012, confirmant, notamment l'ensemble de la démarche soumise dans le but de permettre aux municipalités locales ainsi qu'à leur population respective de se positionner sur la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso en vertu de la *Loi*;

ATTENDU QUE selon la démarche privilégiée par les membres du Conseil des maires le 22 août 2012, les municipalités situées sur le territoire de la MRC ont jusqu'au 28 septembre 2012 pour adopter une résolution autorisant la conclusion de ladite entente;

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* et à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les municipalités doivent, par la suite, réaliser la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter au cours de la semaine du 1^{er} octobre 2012 en lien avec ladite démarche préconisée;

ATTENDU QUE suite à ces étapes, la municipalité aura jusqu'au 31 octobre pour transmettre à la MRC sa position à l'égard du projet d'entente intermunicipale visant la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

ATTENDU le projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau déposé dans le cadre de la présente séance et faisant partie intégrante de la résolution;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE Le Conseil de la Municipalité de Fassett, sous réserve de l'approbation des personnes habiles à voter, autorise, par le biais de la présente résolution, la conclusion et la signature de l'entente intermunicipale déposée durant la présente séance et visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement de tout ou partie d'un parc industriel régional au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 13.1 et suivants de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;

QUE Le Conseil de la Municipalité de Fassett accepte de présenter la présente résolution aux personnes habiles à voter pour approbation conformément à l'article 13.2 de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;

QUE La secrétaire-trésorière et Directrice générale soit et est mandaté pour réaliser la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter conformément à l'article 532 et suivants de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

QUE Le registre soit et est accessible de 9 heures à 19 heures le 4 octobre 2012, au bureau de la Municipalité de Fassett, situé au 19, rue Gendron, à Fassett (Québec) J0V 1H0;

QUE Le résultat de la procédure d'enregistrement soit acheminé à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet, sous la signature du secrétaire-trésorier et directeur général;

ET QUE Dans la mesure où la présente résolution est approuvée par les personnes habiles à voter, autorise le maire Michel Rioux et la secrétaire-trésorière et Directrice générale Diane Leduc à signer ladite entente intermunicipale.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-128

Modification de la résolution numéro 2012-01-008 concernant l'achat d'appareils de communication pour la brigade incendie.

ATTENDU QU' une résolution a été adoptée à l'unanimité à la séance régulière du 16 janvier 2012 concernant l'achat d'appareils de communication pour la brigade incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours;

ATTENDU QUE le montant qui avait été adopté n'est pas celui facturé par la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE la résolution numéro 2012-01-008 soit remplacée par celle-ci;

ATTENDU QUE les effectifs de la brigade incendie augmentent;

ATTENDU QUE les appareils de communication sont nécessaires à leur travail;

QUE la municipalité de Fassett acquière des équipements de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, soit deux radios mobiles au montant de 1 625.38 \$ et quatre téléavertisseurs au montant de 605.62 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-129

Remplacement du système de communication du réseau d'aqueduc.

ATTENDU QUE le système de communication pour le contrôle du système d'aqueduc tombe régulièrement en panne;

ATTENDU QUE nous devons assurer à la population une alimentation continue en eau potable;

ATTENDU QU' éventuellement, il nous faudra aussi contrôler le système d'interception et de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE le comptable de la municipalité nous demande depuis quelques temps d'affecter un certain montant de règlement d'emprunt inutilisé dans un projet datant d'avant l'année 2001;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise le paiement à la firme Automation R.L. d'un montant de 14 438 \$ avant taxes pour le remplacement des appareils de communication du système d'aqueduc

ET QUE le montant soit pris à même le surplus accumulé et diminue d'autant le solde inutilisé d'un emprunt antérieur.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-130

Octroi du contrat pour la rénovation du bureau municipal.

ATTENDU QU' une demande de soumission a été envoyée à deux fournisseurs soit Daniel Côté construction et Dany Binette construction;

ATTENDU QUE Daniel Côté construction a soumis pour un montant total de 29 807,17 \$ avant taxes et que Dany Binette construction a soumis pour un montant total de 18 682,00 \$ avant taxes;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett accorde le contrat de réalisation de construction pour le bureau municipal, la salle du conseil et le bureau du maire à Dany Binette construction pour un montant total de 18 682 \$ avant taxes

ET QUE le fournisseur réalise les travaux dans les plus brefs délais.

ET QUE ce montant soit payé à même le surplus cumulé.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-131

Installation d'un système d'alarme à la caserne de pompiers.

ATTENDU QUE la caserne de pompier n'est présentement pas muni d'un système d'alarme incendie et d'intrusion;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett autorise le paiement à Mon Alarme d'un montant de 2 200 \$ taxes en sus pour l'installation d'un système d'alarme incendie pour la caserne incendie incluant 2 détecteurs de chaleur et une antenne spéciale pour le toit en acier. Un budget de 1 800 \$ avait été approuvé.

QU' un montant annuel de 325 \$ pour les tests journaliers et rapport d'intrusions hebdomadaire soit autorisé

Adopté à l'unanimité.

2012-09-132

Recouvrement plancher du "stage".

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention pour le revêtement du plancher de la salle communautaire;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett accorde le contrat d'installation d'un plancher flottant sur le "stage" de la salle communautaire à Jutras Décor pour un montant de 889,93 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-133

Arrêts des autobus scolaires.

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett veut assurer la sécurité et le bien-être de ses écoliers, surtout au niveau du primaire;

ATTENDU QUE la route 148 est une route dangereuse à cause de la grande vitesse de certains véhicules;

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett a construit des abris pour les étudiants sur la rue Boucher au coin des rues Lafleur et Thomas pour les protéger des intempéries et qu'ils attendent à un endroit sécuritaire;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett insiste auprès de la Commission Scolaire au Cœur des Vallées pour que l'autobus scolaire utilise le même circuit que l'an dernier pour cueillir les étudiants au coin des rues Boucher et Thomas, Boucher et Lafleur et finalement au Centre Communautaire du 19 Gendron

ET QUE la sécurité de nos jeunes justifie le maintien d'un tel circuit.

Adopté à l'unanimité.

2012-09-134

Subvention de 2 000.00 \$ du ministère des Transports.

ATTENDU QUE la deuxième partie des travaux d'amélioration des rues Boucher, Charles, Gendron, Kemp, Lalonde et Racicot ont été effectués conformément au dossier no 00018413-1 – 80005(07) – 2011-11-18-4;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett entérine les dépenses pour les travaux déjà réalisés dans le cadre d'une subvention du ministère des Transports pour un montant maximal de 2 000\$ conformément aux stipulations dudit Ministère;

ET QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adopté à l'unanimité.

Varia

Question posées par les membres.

2012-09-135

Levée de l'assemblée

20h37 Il est proposé par Yvon Lambert que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale